

**LE GRAND PERIGUEUX**  
**1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX**

**DELIBERATION DD087-2018**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	69
Votants	90
Pouvoirs	21

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 25 mai 2018

**LE 31 mai 2018**, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

**OBJET : PLAN TERRITORIAL DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DU GRAND PERIGUEUX**

M. Jacques AUZOU, Président  
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes BOUCAUD, PASQUET, SALINIER, DE PISCHOF, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, DATRIER, LABAILS, LEON, MONTEIL-MAYAUD, MOULENES, PERRAUD-DAUSSE, PAUL, ROUX, SALOMON.

MM. BUISSON, LE MAO, BEYLOT, BONNET, BREAU, MOTTIER, COURNIL, RAYNAUD, SUBERBERE, PASSERIEUX, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, MARTINEAU, BELLEBNA, SCHRICKE, PROTANO, DENIS, GEOFFROY, LEGAY, MOTARD, LACOSTE, MERILLOU, AUDI, BARBANCEY, CIPIERRE, COUDERC, DUNOYER, KHAIRALLAH, LE VACON, ROUQUIE, TENAILLON, TALLET, RAUZET, LOURD, REYNET, GRELLETY, LARENAUDIE, COLLINET, BUFFIERE, RATIER, USCAIN, COLBAC, GENDRE, GEORGIADIS, DUCENE, LE ROUX, CACAN.

ABSENTS :

Mmes : GONTHIER, KERGOAT, FAURE, GATAULT, HANOU, RAT-SOUIILLER, DORET, DECABRAS.

MM. : DESPLAT, LARRE, GARRIGUE, CHERON, BERIT-DEBAT, FRADON, LE PAPE, PUYRIGAUD, RIGAUD, GIRAUDEL, MACARY, MOSSION, MALLET, MATHIEU, GUILLEMET, LAROCHE, HERBRETEAU, MONTORIOL.

POUVOIRS :

M. LARRE	Pouvoir à	M. BEYLOT	Mme HANOU	Pouvoir à	M. AUDI
Mme GONTHIER	Pouvoir à	M. AUZOU	M. MACARY	Pouvoir à	M. ROUQUIE
Mme KERGOAT	Pouvoir à	M. GENDRE	M. MOSSION	Pouvoir à	Mme BORAS
M. GARRIGUE	Pouvoir à	M. USCAIN	Mme RAT SOUIILLER	Pouvoir à	Mme PERRAUD-DAUSSE
M. CHERON	Pouvoir à	M. LECOMTE	M. GUILLEMET	Pouvoir à	M. COLLINET
M. BERIT-DEBAT	Pouvoir à	M. TESTUT	Mme DORET	Pouvoir à	Mme DATRIER
M. FRADON	Pouvoir à	M. RAUZET	Mme DECABRAS	Pouvoir à	Mme SALOMON
M. LE PAPE	Pouvoir à	Mme MOULENES	M. HERBRETEAU	Pouvoir à	M. DUCENE
Mme FAURE	Pouvoir à	M. SCHRICKE	M. MONTORIOL	Pouvoir à	M. TENAILLON
M. RIGAUD	Pouvoir à	M. LARENAUDIE			
Mme GATAULT	Pouvoir à	M. MOTTIER			
M. GIRAUDEL	Pouvoir à	M. BARBANCEY			

**OBJET : PLAN TERRITORIAL DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Considérant que** les discriminations portent atteinte à la dignité humaine et à la cohésion sociale. Elles sont interdites par de nombreux textes nationaux et internationaux qui les sanctionnent sévèrement. C'est pourquoi, le Grand Périgueux, suite à la réforme de la politique de la ville, s'est engagé en faveur de la lutte contre les discriminations et a mené une série d'actions concrètes :

- Formation des équipes dès 2014 ;
- Organisation de journées inter professionnelles en 2014 et 2016 afin de mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire ;
- Mesurer les risques de discrimination à l'échelle du Grand Périgueux avec un diagnostic conduit en 2016 et financé totalement par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).
- Sur le volet interne au Grand Périgueux, l'évaluation des risques discriminatoires a été incluse au sein de la démarche globale d'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail pour tous les agent.es. Un diagnostic est également en cours pour mesurer les risques discriminatoires au sein des élu (es) du conseil communautaire (un questionnaire a récemment été adressé à tous les élu(es)).

**Que** courant 2017, le plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations a été co-construit entre le Grand Périgueux et ses partenaires : l'Etat, les associations de proximité mais aussi les entreprises.

**Que** 4 groupes de travail, pilotés par 4 élu.es référent.es, se sont réunis afin de proposer une stratégie pour chaque thématique :

- Emploi : monsieur le conseiller délégué à l'emploi et l'insertion professionnelle ;
- Logement : madame la vice-présidente en charge de l'habitat et de la cohésion sociale ;
- L'accès au droit des victimes : monsieur le conseiller délégué à la lutte contre les discriminations ;
- Le Grand Périgueux (Agent .es et élu.es) : monsieur le vice-président en charge de l'administration générale et du personnel.

**Considérant qu'il** se décompose en 4 axes thématiques : l'emploi, le logement, l'accès au droit des victimes et le Grand Périgueux. Chaque axe fait l'objet d'éléments de contexte, le pilotage envisagé, le public ciblé en priorité, des pistes d'action, les moyens et ressources disponibles et un calendrier prévisionnel. Il ne contient pas de fiche-action car il est conçu comme une feuille de route, un accord cadre qui fixe la gouvernance et les rôles de chaque partenaire du territoire dans la lutte contre les discriminations.

L'emploi est un axe prioritaire du plan. A ce titre, certaines actions ont déjà démarré : 2 sessions de formation en ressources humaines intitulées « Recrutement Inclusion Diversité » ont été proposées gratuitement aux entreprises du territoire et se sont déroulées au Pôle Interconsulaire au mois de mars 2018.

Le plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations est (2018-2020) et s'appliquera sur l'ensemble du territoire de l'agglomération

DD087-2018  
Envoyé en préfecture le 19/06/2018  
Reçu en préfecture le 19/06/2018  
Affiché le  
proposé pour une d  
ID : 024-200040392-20180531-DD0872018-DE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- Décide de valider ce plan de prévention et de lutte contre les discriminations et de poursuivre les actions et l'engagement du Grand Périgueux qui y sont inscrits ;
- Autorise le Président, aux côtés des partenaires, à signer ce plan ;
- Autorise l'annexion du dit plan au Contrat de Ville.

**Adoptée à l'unanimité**

Délibération publiée le	15 JUIN 2018	Pour extrait conforme	15 JUIN 2018
Délibération certifiée exécutoire à compter du	15 JUIN 2018	Périgueux, le	15 JUIN 2018

Le Président

Jacques AUZOU



Envoyé en préfecture le 19/06/2018

Reçu en préfecture le 19/06/2018

Affiché le



ID : 024-200040392-20180531-DD0872018-DE